



Renonciation succession pour mineur

Par vek5067

Bonsoir,

J'aimerais avoir votre avis concernant la lettre que je vais envoyée au juge des tutelles pour demander le renoncement de la succession de mon père pour mes enfants.

Je soussigné, (Mon nom et prénom) demeurant (mon adresse) , né (ma date de naissance) à (ma ville de naissance) Demande, par la présente, être autorisé à renoncer en tant que représentant légal de mes 2 enfants mineurs et au nom de ceux-ci (nom et prénom de mes enfants) à la succession de mon père ??? compte tenu des raisons qui m'ont moi-même poussées à refuser cette succession, raisons évoquées ci-dessous :

- Je n'ai pas eu de contact avec toute ma famille (frères, oncles, tantes, mère, père,?.) depuis près de 11 ans.
- 11 années après, je n'ai pas envie d'être jugé par cette famille : je ne serais venu à l'enterrement que pour l'héritage selon certaines personnes.
- Je n'ai pas envie que mes enfants entendent plus tard le même genre de brimade : Ah tiens, (prénoms de mes enfants) a eu le permis, c'est normal, c'est grâce à l'argent de l'héritage??.
- J'ai un travail qui me permet amplement de subvenir aux besoins de mon foyer et je mets suffisamment d'argent de côté pour que mes enfants puissent en profiter à leur majorité.

Je me tiens a votre disposition afin de vous fournir plus d'explication si necessaire.
Je vous pris d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à -----, le -----

Bon pour autorisation de renoncer à la succession pour mes enfants (mention manuscrite de l'héritier)

Je me demandais si les raisons évoquées dans cette lettre allaient suffire pour que le juge des tutelles accepte la renonciation.

Merci d'avance de votre avis.